

COUAC QUI S'PASSE DANS LES DREC / DP ?

Préparons la rentrée sociale !

Un été chaud, brûlant même, a été l'occasion de remettre au cœur de l'attention le sujet des conditions de travail et de l'adaptation nécessaire au changement climatique.

Pour autant, avec sa loi Duplomb, le gouvernement renie ses engagements envers la biodiversité et choisit d'exposer volontairement la population à des produits cancérogènes.

Certains agriculteurs, suivant la voix de la FNSEA, s'en réjouissent mais ce sont bien eux qui seront les premières victimes et pas les grands propriétaires terriens qui n'enfilent plus leurs bottes depuis des années.

Les attaques envers les travailleurs continuent également avec des régressions incessantes sur la sécurité sociale, avec l'intention de geler tout le budget pour 2026 et bien sûr, avec l'idée géniale de supprimer deux jours fériés !

Dans un contexte où les plus grandes fortunes ont été multipliées par 10 en vingt ans, où les plus grosses entreprises continuent de toucher des milliards d'aide du CICE sans aucune contrepartie, c'est pourtant toujours à nous les salariés que l'on va demander des efforts.

Deux jours fériés cela peut paraître dérisoire à certains mais il faut bien comprendre qu'ils cherchent à nous enlever tous nos droits, petit morceau par petit morceau. En fait ils veulent reprendre tout ce que nous avons gagné par la lutte : la sécurité sociale, l'assurance chômage, le droit de grève, la qualité du service public, la retraite par répartition, le droit du travail tout ce qui nous protège et améliore notre qualité de vie.

Ces attaques incessantes durent depuis des années quels que soit les gouvernements en place, quels que soient les résultats des

élections et cela doit nous faire prendre conscience que la seule façon de les faire reculer est la lutte par tous les moyens en notre possession : grèves massives par la convergence des luttes, manifestations, blocages, occupations. Il est temps pour le réveil citoyen avant qu'il ne nous reste plus que des ruines d'un système social totalement déconstruit.

Dans le groupe La Poste, la méthode est la même : déconstruire morceau par morceau ce qui faisait la fierté des agents en déshumanisant le travail et en monétisant la relation humaine.

Les réorganisations s'enchaînent et les souffrances s'accroissent.

Pas de risques psychosociaux selon les directions des Centres Financiers !

Pourtant nous côtoyons l'épuisement professionnel et le harcèlement institutionnalisés au quotidien...





Accord Télétravail

Pour les postières et les postiers, le télétravail est une évolution indispensable de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail, mais pour améliorer son rapport au travail, la réponse de La Poste est incomplète.

Absentéisme, maladie professionnelle, accident du travail, incivilités... sont les symptômes et l'arbre du télétravail ne doit pas cacher la forêt du mal travail. Bien traiter le travail, les travailleurs, c'est rendre le télétravail complémentaire et satisfaisant pour celui qui le pratique, sans qu'il soit incontournable et échappatoire.

Le télétravail n'est que l'exercice déporté de celui effectué sur site et doit obéir aux mêmes règles : égalité, non-discrimination, équilibre vie pro / vie perso, qualité de vie au travail, rythme et conditions de travail, déconnexion.

La réalité c'est que la Qualité de Vie et les Conditions de Travail (QVCT) à La Poste ne sont pas au beau fixe dans les services, en lien avec la

dégradation du sens du travail et du rapport au travail. Les postières et les postiers fuient les lieux où s'applique la stratégie d'entreprise, qui surcharge de travail, qui rend malade du travail et qui n'offre aucune opportunité d'émancipation.

C'est dans cet environnement qu'un nouvel accord Télétravail a été négocié, sorti de celui de la QVCT sur demande unitaire des syndicats.

En effet, la CGT a pesé de tout son poids pour sortir du carcan imposé, en temps comme en propos. Pour autant, la négociation âpre n'a pas fourni tous ses effets, La Poste résistant dogmatiquement à l'âge d'ouverture du 3e jour de télétravail à 58 ans. Une conséquence néfaste de plus du départ à la retraite à

64 ans.

Nous avons gagné la possibilité de pouvoir télétravailler 2 jours consécutifs par semaine, par demi-journée, et jusqu'à 35 jours annuels sous la forme du TT en jours flottants.

Le maintien d'une commission de recours, l'amélioration du matériel à disposition et l'augmentation des indemnités mensuelles forfaitaires font parties des dispositions de l'accord grâce à notre intervention. Pour le reste, on peut noter des avancées dans la réponse aux propositions de la CGT mais qui ne vont pas jusqu'au bout de l'intention : amélioration des modalités de TT, meilleure prise en compte des situations particulières, santé, handicap, familiale.

La CGT a pris ses responsabilités en ne signant pas cet accord. Malgré quelques avancées, le passage de 55 ans à 58 ans pour l'octroi du 3^{ème} jour est inacceptable.

La Poste peut faire mieux ! La CGT sera présente à vos côtés pour faire respecter l'accord et pour gagner des avancées.

Et attention ! le 2^{ème} jour ne peut pas être refusé par manque de résultats ! Autonomie n'est pas égale à Objectif !

Ce que la CGT a principalement porté :

- ▶ Un bornage plus précis des conditions de mise en œuvre du Télétravail pour éviter les dérives locales et mises en applications autoritaires
- ▶ Le maintien à 55 ans de la possibilité de bénéficier d'un troisième jour de TT
- ▶ Une meilleure prise en compte des situations particulières de santé
- ▶ La non-discrimination d'accès au TT aux temps partiels et porteurs de mandat
- ▶ L'élargissement précisé et non conditionné du troisième jour possible aux agents porteurs de problématiques familiales et de santé
- ▶ Une véritable commission de recours TT qui intègre représentants du personnel, professionnels de santé et de prévention
- ▶ Augmentation des montants de prise en charge des matériels et indemnités forfaitaires mensuelles

Les NEWS du 1^{er} semestre



Un Cyclone nommé LA BANQUE POSTALE qui a détruit tellement d'emplois !

Il fut un temps (ancien) où la Direction mettait en avant le décalage horaire positif du CREC de ST DENIS de La Réunion, pour que soient traitées de bonne heure, des activités nationales et préserver l'emploi sur l'île.

Aujourd'hui, la colère est grande au CREC de ST DENIS face à tous les emplois supprimés et à toutes les fermetures de services subies au fil des années.

Cette politique de casse incessante de nos métiers et de nos compétences programmées par le National, a été appliquée avec zèle en local.

Les besoins des usagers de Mayotte et de La Réunion sont pourtant immenses : ils veulent de la proximité, de la qualité de service, de la réactivité. Dans nos services, le manque crucial de personnel est une catastrophe. Un collègue cadre a été licencié sans aucun soutien de la ligne hiérarchique.

Nous refusons de voir le CREC devenir un super plateau téléphonique de ventes. La pression ça suffit ! La cacophonie aussi !

IL FAUT EMBAUCHER SUR LE CREC DE LA RÉUNION !

CGT R- St Denis

MAJEURS protégés

En Mars 2025, La CGT a été reçue dans le cadre d'une audience durant laquelle nous voulions exposer nos revendications concernant les services Majeurs Protégés.

Nous avons exprimé nos revendications concernant les besoins en formations, les objectifs, le manque d'effectif et les challenges. Nous avons également réaffirmé notre volonté d'obtenir le grade de base en 3-1 et nos inquiétudes quant à l'arrivée du commercial dans cette activité.

Si nous avons été écoutés, il va sans dire que nous n'avons pas été entendus : aucun engagement sur le comblement des départs. Pour les grades la direction nous renvoie à l'accord réussir ensemble et nous fait comprendre que nous sommes bien lotis dans les agences Majeurs protégés ! La direction nous parle de généraliser le commercial dans toutes les agences...

Vos élus CGT continueront de défendre vos intérêts et de porter vos revendications dans tous les services en tension.

MBAQ Montpellier, rien ne va plus !

Mars 2025, préavis de grève sur MBAQ Gestion des Ecrits et MBAQ Requêtes.

Les revendications :

Une reconnaissance concrète avec une part variable identique aux autres Middles Relationnels. (les OJ, les MAJPRO le demandent aussi), l'arrêt de l'infantilisation et des objectifs démesurés, des formations en présentiel, l'arrêt des changements récurrents et incessants de process et d'activités, des outils fiables, plus de télétravail... Juin 2025, réclamation RPX sur le mal être des salariés. En cause cette fois ci, la prise en charge des dossiers réclamations dont de nombreux agents se trouvent aujourd'hui dans l'incapacité de traiter correctement faute de formation préalable adaptée.

MBAQ Grenoble, pas mieux !

La productivité bat son plein à Grenoble, avec des clés de traitement démesurées. Le traitement de nombreux dossiers s'avère bien plus complexe que prévu, truffé bien trop souvent d'anomalies, dossiers à réorienter, triples demandes...etc...Mais ça, ce n'est pas compté !!!

...Et la chasse à la productivité, elle, se fait sans compter ! Les RPX alertent !

CREA de Poitiers

Pétition pour une réelle valorisation des compétences et une reconnaissance de l'expertise des CRBA. Demande une reclassification en II.3 grade d'entrée et le III.1 après un an d'ancienneté (+repyramidage des grades supérieurs.)

Le prorata

Pas besoin d'être un crack en maths pour comprendre qu'on ne peut pas réaliser 100 % des objectifs commerciaux d'un temps plein, lorsqu'on est à temps partiel. C'est d'ailleurs pour ça que **la notion de prorata des objectifs a été inscrite dans l'accord Egalité Femmes/Hommes.**

Il s'avère pourtant que des PRORATA ont été ratés dans les entretiens d'appréciation, les managers n'étant, soi-disant pas au courant de cette règle de logique qui a été bien confirmée par la Direction au CSE du mois de mars 2025.

La CGT conseille donc de faire réévaluer les objectifs pour les collègues concernés.



Communiqués à lire sur le site CGT-FAPT et CGT



L'IA à La Poste : progrès ou recul social ?

Des algorithmes pour nous aider ou pour nous remplacer ?



De l'argent, il y en a ! Pour les postières, les postiers et le service public aussi !

719 millions d'euros de bénéfices pour La Poste au premier semestre 2025 !



Baisse du Livret A : Le gouvernement taille dans l'épargne populaire pendant que les inégalités explosent

Et on nous demande de faire les e.learning sur notre banque citoyenne !!!



Pour aller plus loin !

Plus d'infos sur le secteur Poste

**LE 18 SEPTEMBRE
ON SE MOBILISE**



**POUR VOUS INFORMER CGT,
REJOIGNEZ VIVA ENGAGE CGT DREC-DP
DEMANDEZ VOTRE INSCRIPTION
POUR RECEVOIR LES MAILS CGT**

Mobilisation intersyndicale du 18 Septembre

Suite à l'appel de plusieurs Organisation syndicale, une journée d'action intersyndicale aura lieu dans la continuité des actions du 10 Septembre pour combattre la casse sociale généralisée et gagner sur nos revendications.

Informez-vous auprès de vos élus, participez au Assemblées Générale et heures d'information syndicale pour construire la mobilisation !

**Des milliards de cadeaux aux entreprises mais nous devons payer la facture ?
Pour la justice sociale : reprenons la rue !**